

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Florentin, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Auriol, Maire.

Présents :

- M. Jean-Luc AURIOL, Maire
- M. Cédric FANJUL
- Mme Sylvie RODRIGUES
- M. Jean-Michel VAISSIERES
- Mme Isabelle POTOLA
- Mme Christine VAYSSIERE
- M. Yvan MARINIER
- M. Thierry CURET
- M. Thierry MARTIN
- Mme Karine PUJOL

Absents excusés :

- Mme Stéphanie ALARY, pouvoir à M. Cédric FANJUL
- Mme Marion GANDIGLIO, pouvoir à M. Jean-Michel VAISSIERES
- Mme Camille ROUX, pouvoir à Mme Isabelle POTOLA
- M. Christophe BERTI
- M. Damien COLOMBIER

Secrétaire de séance :

- Mme Sylvie RODRIGUES est désignée secrétaire de séance.

Membres en Exercice	Membres Présents	Nombre de Pouvoirs	Nombre de votants
15	10	3	13

Le quorum est atteint.

Approbation du procès-verbal précédent

Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026, transmis préalablement aux membres du Conseil municipal, est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Travaux voirie : devis
2. CCID : modification commission
3. Désignation référent Trifyl
4. Augmentation heures adjoint administratif au 1^{er} septembre 2026
5. Plan communal de sauvegarde : mise à jour
6. Questions diverses.

1-Travaux voirie - devis

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal plusieurs devis relatifs aux futurs travaux de voirie sur les voies communales.

Les opérations envisagées concernent notamment :

3 devis concernant des travaux qui devaient être réalisés en 2025 :

-Travaux de reprofilage voie communale 4, route de cadalen -Vinagro : 2 550,92€ T.T.C

-Travaux de reprofilage voie communale 15, route de Barbarieu : 3 267,14€ T.T.C

-Travaux de voie communale 16 chemin de Taoutassous et carrefour : 4 305,67€ T.T.C

3 devis à traiter sur l'année 2026, à savoir :

- le reprofilage de la voie de Saint-Salvy, pour un montant estimatif de 31 664,72 € T.T.C;
- des travaux sur le chemin de l'Espital pour un montant de 10 309,96 € T.T.C;
- l'aménagement du croisement de Saint-Salvy pour un montant de 3 810,30€ T.T.C.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de l'aménagement du centre-bourg.

Monsieur le Maire informe également le Conseil que le Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET) étudie un projet d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public. Les devis correspondants sont en attente.

Dans ce cadre, il est également envisagé l'installation de quatre poteaux supplémentaires destinés à l'éclairage public.

Enfin, une réflexion est évoquée sur la végétalisation de la rue principale afin d'améliorer le cadre de vie du centre-bourg.

Résultat du vote :

- Pour : 13
- Contre : 0

- Abstention : 0

Le Conseil municipal approuve ces orientations à l'unanimité.

2. CCID : modification commission

Monsieur le Maire informe le Conseil que la liste précédemment transmise doit être modifiée, quatre personnes ne remplissant pas les conditions d'éligibilité.

La nouvelle proposition intègre les personnes suivantes :

- M. Thierry MARTIN ;
- M. Jean-Michel NÈGRE ;
- M. Guy TRUQUET ;
- Mme Katia SANCHEZ.

Le Conseil municipal prend acte de cette modification et autorise la transmission de la liste actualisée.

3. Désignation référent TRYFIL

Le Conseil municipal procède à la désignation des représentants de la commune auprès de TRIFYL.

Sont désignés :

- Titulaire : M. Cédric FANJUL
- Suppléant : M. Jean-Luc AURIOL

Ces désignations sont adoptées à l'unanimité.

4. Augmentation heures adjoint administratif au 1^{er} septembre 2026

Afin d'améliorer l'accueil du public et d'assurer une ouverture plus importante de la mairie, Monsieur le Maire propose d'augmenter le temps de travail de Mme Laurence FERLAL.

La durée hebdomadaire de travail passerait de 18 heures à 25 heures, soit une augmentation de 7 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} septembre 2026.

Cette évolution représente un coût supplémentaire estimé à environ 6 500 € sur le budget communal.

Il est précisé que cette modification sera soumise aux instances compétentes, notamment au Centre de gestion, selon la procédure réglementaire.

5. Plan Communal de sauvegarde : mise à jour

Monsieur le Maire rappelle l'obligation de maintenir le Plan Communal de Sauvegarde à jour.

Une réunion de travail sera organisée prochainement afin d'actualiser le document et de vérifier les procédures ainsi que les informations opérationnelles.

Le Conseil municipal prend acte de cette démarche

6. Questions diverses

Mise à jour du registre des personnes vulnérables

Mme Sylvie RODRIGUES informe le Conseil municipal qu'un courrier a été adressé aux 191 administrés âgés de plus de 65 ans afin de les inviter, s'ils le souhaitent, à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'actualisation du registre et des dispositifs de prévention, notamment en période de risques climatiques.

Affaires scolaires

À la suite de l'épisode de fortes chaleurs, la commune a mis à disposition de l'école la salle Florentine afin d'offrir un espace de repli climatiquement plus favorable pour les élèves et le personnel.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un rendez-vous est prochainement prévu avec la Communauté d'agglomération afin d'évoquer les questions relatives aux affaires scolaires et au devenir de l'école. Il précise que les échanges s'inscrivent dans le calendrier du budget communautaire ainsi que dans le cadre des orientations définies par le SCOT.

Entretien des espaces verts

Le Conseil municipal rappelle la nécessité de veiller au bon entretien des plantations réalisées dans le cadre des aménagements récents. Il est notamment demandé de s'assurer que l'entreprise chargée des espaces verts effectue régulièrement l'arrosage des arbres ainsi que le contrôle et l'entretien des tuteurs.

Travaux du centre-bourg

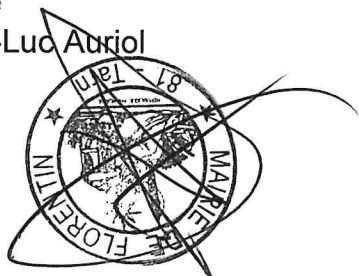
Monsieur le Maire informe le Conseil que les services du Conseil départemental ont demandé l'organisation d'une nouvelle réception des travaux du centre-bourg.

Une visite est programmée le jeudi 2 juillet à 14 h 00 en présence des services techniques du Conseil départemental et des représentants de la commune.

Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h06

Le Maire
M. Jean-Luc Aurjol



La Secrétaire de séance
Mme Sylvie Rodrigues

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to read 'Rodrigues', is written over the printed name of the secretary.